



Producteur d'ÉNERGIES
Renouvelables

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 juin 2018

CNR et ENERGIE RHONE VALLEE PARTENAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Jeudi 14 juin 2018, Elisabeth Ayrault, PDG de CNR, et Patricia Brunel-Maillet, PDG d'ENERGIE RHONE VALLEE, ont signé en mairie de Le Pouzin et en présence de nombreux élus une convention de partenariat pour le développement de nouveaux projets d'énergie renouvelable en vallée du Rhône. D'une durée de 3 ans, ce partenariat porte sur le co-investissement dans des projets de parcs photovoltaïques sur les territoires drômois et ardéchois.

CNR et Energie Rhône Vallée sont 2 acteurs partageant les mêmes objectifs de développement de projets d'énergie renouvelable de territoires en faveur de la transition énergétique. Le partenariat signé ce jour concrétise cette volonté commune et s'articule autour de projets de centrales photovoltaïques au sol, dont le premier sera :

• Le projet d'Erôme Gervans

Porté par CN'AIR, filiale de CNR, ce projet a fait l'objet d'une candidature déposée fin mai à l'Appel d'Offres CRE 4 pour les centrales photovoltaïques au sol. Il représente :

- Surface : 7 ha
- Puissance : 5 MWc
- Investissement : environ 5 M€
- Production : 5000 à 7000 MWh/an
- Equivalent : 2000 à 2500 foyers

S'il est retenu dans le cadre de cet appel d'offres, il pourrait voir le jour fin 2019 /début 2020.

Dans le cadre du partenariat, CNR constituera une société de projet commune qui portera le projet de parc photovoltaïque, et dans laquelle la SEML Energie Rhône Vallée détiendra 34% du capital social.

- **Energie Rhône Vallée** présentera pour sa part à CNR dans l'année à venir un **projet de parc photovoltaïque au sol porté** par un territoire de la vallée du Rhône, dans lequel CNR entrera au capital et portera la phase de développement.

«Ce partenariat est une nouvelle illustration des engagements que nous avons pris en 2015 en faveur de la transition énergétique et du climat. Il va nous permettre d'accélérer notre développement dans les énergies renouvelables, en coconstruction avec les territoires» a déclaré Elisabeth Ayrault, PDG de CNR.

« Je suis fière qu'Energie Rhône Vallée s'engage et défende des projets ambitieux et importants pour nos territoires. En développant la production d'énergies renouvelables, nous répondons à l'enjeu de la préservation des ressources naturelles, essentielle pour les générations futures et l'avenir de notre planète. C'est ensemble que nous donnons de l'énergie aux projets de nos territoires» précise de son côté Patricia Brunel-Maillet, PDG d' Energie Rhône Vallée.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Energie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

cnr.tm.fr



**Producteur d'ÉNERGIES
Renouvelables**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Acteur reconnu dans l'hydroélectricité, avec 25% de la production française, CNR diversifie depuis 15 ans son mix énergétique exclusivement renouvelable (hydraulique, éolien et photovoltaïque). Sa volonté d'atteindre en France une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies s'inscrit pleinement dans la lutte contre le réchauffement climatique. CNR dispose à ce jour de 20 parcs photovoltaïques totalisant plus de 70 MWc de puissance installée en France.

A propos de Énergies Rhône Vallée

Créée en 2011 à l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (Énergie SDED) et rejoint par le SDE 07 en 2016, Énergie Rhône Vallée regroupe les 708 communes des deux départements.

La Drôme et l'Ardèche sont désormais unies dans un projet commun : développer la production d'énergies issues de ressources naturelles.

Opérateur privilégié au service des territoires dans la transition énergétique, Énergie Rhône Vallée s'attache, depuis sa création, au développement d'installations respectueuses de l'environnement et des personnes, et participe ainsi à la valorisation du patrimoine de son territoire en matière d'énergies renouvelables. Les énergies solaire, hydraulique et éolienne étant un enjeu essentiel pour les générations futures et l'avenir de la planète.

Ce développement se conjugue par la création de nouvelles unités, comme celle du parking «Chastelas-Office de Tourisme» de Vallon Pont d'Arc, des ombrières inaugurées en mars dernier, le rachat d'installations existantes ou la prise de participation dans des sociétés du secteur.

Énergie Rhône Vallée gère aujourd'hui un parc d'une puissance de près de 1 MWc sur l'ensemble du territoire de Drôme-Ardèche.

CONTACTS PRESSE

Siège CNR - Béatrice Ailloud : 04 72 00 67 21/ 06 07 27 46 07/ b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Énergie Rhône Vallée - Sylvie Merlet : 06 33 69 02 27/ sylviemerlet26@gmail.com

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel